

**Question orale de Caroline Cassart, Députée,
à François Desquesnes, Vice-Président
et Ministre de la Mobilité, concernant
Les travaux de la N63
et l'impact sur les commerces en période de fêtes**

Depuis plusieurs mois, d'importants chantiers ont débuté sur la N63, plus communément appelée route du Condroz. Parmi ceux-ci, il y a la réfection et la sécurisation de la voirie entre les giratoires de Saint-Séverin et Yernée (Nandrin).

Les travaux, débuté en mai 2024 et programmé sur 300 jours, doivent théoriquement s'achever au printemps 2025. Pour rappel, il s'agit d'un chantier conséquent d'un budget de 5 millions d'euros qui concerne, d'une part, le rond-point de Saint-Séverin, le Monastère et la transformation de la voirie (de manière à présenter dans chaque sens une desserte locale avec une piste cyclable) et, d'autre part, une voie de transit, entre le Monastère et le rond-point de Yernée.

La durée des travaux impactera inévitablement la mobilité mais également les commerces présents sur la route du Condroz dans une période particulièrement importante pour ceux-ci puisqu'il s'agit des fêtes de fin d'année.

Dans une précédente réponse parlementaire à un de mes collègues sur le même sujet, vous avez indiqué que l'administration était très attentive à cette problématique, que le planning des travaux tenait compte des fêtes de fin d'année et, qu'avant celles-ci, une bande de circulation serait réalisée dans chaque sens permettant ainsi de desservir les nombreux commerces présents le long de la route du Condroz.

Monsieur le Ministre, je profite de cette dernière commission parlementaire de l'année 2024 pour faire le point avec vous. Votre engagement est-il tenu? Pouvez-vous confirmer qu'une bande de circulation est bien réalisée de chaque côté permettant ainsi d'accéder aux commerces? De manière plus générale, le dialogue est-il permanent avec les commerçants (réunions, courriers, ...)? Quel forme prend-t-il?

La réponse du Ministre :

Madame la Députée, les travaux qui s'étendent du giratoire de Saint-Séverin au lieu-dit Monastère et du monastère au giratoire de Yernée, comme tout chantier de pareille envergure impactent nécessairement les usagers, les riverains et encore plus particulièrement les commerçants.

Toutefois, mon administration travaille avec la police et les autorités communales à la gestion, à la minimisation de l'impact de ce chantier. Entre le giratoire de Saint-Séverin et le monastère, le chantier arrive à son terme. La voirie sera ouverte à la circulation normalement – mon administration me le dit – cette semaine, mais je suis toujours très prudent par rapport à ce genre d'affirmation assez catégorique. Je dis : « cette semaine, selon l'administration », bien que le revêtement du trottoir ne puisse vraisemblablement pas, lui, être finalisé avant la fin de l'hiver. L'ensemble des accès riverains seront toutefois rétablis dans les prochains jours, toujours selon mon administration.

Étant donné que la majorité des commerçants se situent dans cette zone, la voie libérée devrait donc pouvoir les rassurer. Entre le monastère et le giratoire Yernée, malgré les imprévus rencontrés, la pose de la sous-couche hydrocarbonée est également prévue, selon mon administration, cette semaine et si les conditions climatiques sont favorables. La voirie sera alors ouverte à la circulation pendant les fêtes. L'objectif est bien que les commerces soient accessibles.

En ce qui concerne le dialogue entre l'administration et les commerçants, il est permanent et implique bien sûr les autorités communales. Les équipes de chantier m'ont déclaré se rendre disponibles en marge de visites et réunions de chantier afin de répondre oralement à d'éventuelles questions ou inquiétudes des riverains.

C'est un message que je fais passer et repasser systématiquement auprès de l'administration, le SPW MI, mais quelquefois, il faut le rappeler et le souligner. Mais les autorités communales ont également un rôle important puisqu'elles sont souvent le réceptacle des premières sollicitations et peuvent, par leur autorité, structurer les questionnements des citoyens vis-à-vis du SPW MI et des travaux réalisés par les prestataires.